

Session Plénière du 19 décembre 2019

Rapport N°19.06.01 Budget Primitif 2020

Intervention de Jean-René COUEILLE

Monsieur le Président, Chers collègues,

En matière économique les budgets régionaux se suivent et se ressemblent, chaque année la dotation de l'Etat diminue, les ressources s'amenuisent et le développement économique dont la loi Notre a pourtant donné l'exclusivité aux régions voit ses moyens rognés.

C'est donc avec inquiétude que nous notons une baisse de 2% du budget dédié au développement économique, baisse qui atteint 3,12% pour l'investissement.

Le chapitre « Création et reprises des entreprises industrielles et de services » est amputé de 60% de ses crédits, celui sur le « Développement et l'adaptation des entreprises industrielles et de services » de 12%, toujours en investissement « Innovation et transfert de technologie » perd 33%.

Nous saluons cependant l'effort porté sur le développement des très petites entreprises, acteurs essentiels en particulier en milieu rural avec une augmentation de 40% de son budget mais nous voyons aussi que les crédits dévolus à la promotion de l'artisanat diminuent de plus de 13% ce qui ne nous paraît pas très cohérent.

Comment pouvoir mener « une reconquête industrielle » dans ces conditions sachant qu'il ne faut pas trop compter sur l'Etat dont le dispositif « Territoire d'industrie » piloté par l'Etat ne constitue que le redéploiement de crédits existants ?

Bien entendu, la vache sacrée de l'économie sociale et solidaire conserve son budget de 10,3 millions, c'est-à-dire principalement CAP Asso qui, avec ses renouvellements d'aides à répétition, consomme tout de même 8,5 millions, année pré-électorale oblige.

En matière agricole, nous regrettons comme les deux années précédentes la baisse des crédits consacrés à « l'Installation transmission » mais nous approuvons le maintien des lignes « Promotion de l'agriculture » et « Soutien à l'agriculture biologique ».

Le redéploiement des crédits CAP filières pour faire face aux dégâts de la sécheresse et soutenir la filière élevage nous semble justifié, nous y reviendrons dans une autre intervention. Nous approuvons aussi le maintien du financement des Groupements de Défense Sanitaire acteurs discrets mais essentiels du maintien d'un élevage sain et de qualité.

Pour conclure, alors que la performance économique devrait être la priorité budgétaire de la Région hors lycées et transport ferroviaire et que l'engagement de l'Etat désormais en quasi faillite diminuera d'année en année, nous regrettons la dispersion des crédits sur d'autres objectifs pour satisfaire souvent aux modes sociétales du temps.

L'attractivité et la puissance de notre Région reposent principalement sur ses performances économiques et sa capacité d'innovation.

Je vous remercie.